

Séance Plénière du Conseil d'Alsace
14 mars 2025

AMENDEMENT - La neige artificielle la plus écologique
est celle qu'on ne produit pas

Rapport N° CP-2025-2-7-1
N°applicatif 11750

Exposé sommaire

Les investissements pour les stations engagent la Collectivité sur des décennies.

Sur la période 2041-2060, une étude de Météo France publiée en 2021 précise que le nombre de jours d'enneigement supérieur à 30 cm baissera entre 52% et 100%.

Il est temps d'investir pour des équipements réellement d'avenir.

Amendement

SUPPRIMER (page 10)

"avec d'éventuels investissements pour la modernisation des outils de production de neige"

Amendement déposé par **M. Florian KOBRYN** pour le groupe **Alsace écologiste, citoyenne et solidaire**.



Florian KOBRYN